



Enquête publique du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Aisne Vesle Suippe » Janvier 2013

H- Participation du public

Avec la participation financière de :



H- Participation du public

Aucune procédure de débat public organisée dans les conditions définies aux articles L. 121-8 à L. 121-15 du Code de l'Environnement n'a été réalisée. En effet, le SAGE n'est pas un projet d'aménagement ou d'équipement qui, par sa nature, ses caractéristiques techniques ou son coût prévisionnel, tel qu'il peut être évalué lors de la phase d'élaboration, répond à des critères ou excède des seuils fixés par décret en Conseil d'Etat.

Néanmoins le SAGE est un document élaboré en concertation. Toute personne pouvait faire remonter à un membre de la Commission Locale de l'Eau (CLE) des préoccupations, remarques...

Des commissions thématiques, chargées de préparer le travail de la CLE et ouvertes à tous, ont eu lieu tout au long de l'élaboration du SAGE (4 en 2007, 8 en 2010, 11 en 2011)

Des réunions d'informations à destination des maires et présidents d'intercommunalités ont eu lieu en 2008 (7 réunions à Gueux, Bouy, Ville-en-Tardenois, Puisieux, Guignicourt, Braine, et Bazancourt), en 2009 (5 réunions à Gueux, Guignicourt, Braine, Bazancourt et Suippes) et en 2011 (3 réunions d'information à Suippes, Maizy et Puisieux).

Lors de l'émergence du SAGE en 2004 et 2005, un article est paru dans l'Union des 3 départements concernés par le SAGE ainsi que dans des revues spécialisées comme la Marne agricole, l'agriculteur de l'Aisne ou la revue de l'UFC Que Choisir¹.

Un colloque de 2 jours sur l'eau et les milieux aquatiques, à destination des élus du territoire du SAGE, a été organisé en 2011 par le SIABAVE, structure porteuse du SAGE. Un article est paru à ce sujet dans Matot Braine¹ (journal d'annonces légales, judiciaires et avis divers pour les Ardennes, la Marne et l'Aisne).

Des articles sont parus dans les bulletins communaux ou intercommunaux¹: dans ReimsMétropole Magazine en 2010 et 2011, dans les échos de l'interco CC région de Suippes en 2011,...

Les informations générales sur le SAGE sont disponibles en ligne sur le site <http://gesteau.eaufrance.fr/>. En 2011, le SIABAVE, structure porteuse du SAGE, a créé son site internet : <http://www.siabave.fr/>. Une rubrique consacrée au SAGE permet de retrouver de plus amples informations. Plusieurs sites de services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires des Ardennes, Agence de l'Eau Seine-Normandie,...) ou d'autres collectivités (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Garenne, ReimsMétropole,...) parlent du SAGE.

En 2010, les animatrices ont tenu un stand au « Temps des Villes », manifestation de sensibilisation au développement durable organisée à Reims. Des plaquettes sur le SAGE étaient à la disposition des scolaires et du grand public.

¹ Les articles de presse sont mis en ligne sur le site internet du SIABAVE <http://www.siabave.fr/> dans la rubrique SAGE "Aisne Vesle Suippe"/ Enquête publique